

# CHAPITRE I : PRESENTATION

Ce première partie dressera un tableau général du lieu d'étude. Nous parlerons de l'histoire du lieu et de son peuplement. Ainsi que des différentes mesures prises au niveau de l'Etat, de la localisation géographique et de l'aspect physique et climatiques.

## I.1.Historique

D'après la tradition orale le premier occupant de la presqu'île de Sahamalaza était un couple de Makoa venus de pays Morina en Afrique. Le mari, appelé "Ndrony" était un célèbre "mpisikidy", sa femme nommée Mi était une "ampanambana" (accoucheuse traditionnelle). Ce couple s'installait dans le village de Mondrony, qui est donc le site le plus ancien d'Antsahamalaza. Plus tard la population environnante se succède à peupler Sahamalaza. Leur mélange a donné un clan appelé Anandrotra (fusion Sakalava et Tsimihety). L'époque de l'apogée du royaume Sakalava du Boina, des rivalités internes et des conflits permanents se sont manifestés. Des groupes sociaux Sakalava ont décidé de partir vers le Nord du royaume et donne naissance à deux autres branches. Sakalava Bemihisatra qui occupe actuellement la côte d'Analalava jusqu'à Nosy Be et Sakalava Bemazava qui peuple la partie Est (Befotaka-Ambanja). Les habitants actuels de Sahamalaza sont donc à majorité issue des Sakalava Bemihisatra. Sous le règne de Radama, le roi Zafinimena est trahi par une partie de ses sujets qui se range du côté des Merina. Dans les temps récents, les immigrants de quatre coins de l'île sont attirés par le concombre de mer. Sahamalaza prend le nom de la rivière appelé Andranomalaza, c'est-à-dire un chenal ou Saha en malagasy, d'où cette rivière d'Andranomalaza se jette vers les îles Radama. Et propre à Madagascar le gouvernement a pour but de gérer d'une manière durable les réserves représentatives de la diversité biologique et du patrimoine naturel. D'après la déclaration du Président de la République de Madagascar à Durban, en 2003, les pays signataires se sont mis d'accord sur l'augmentation de la superficie des aires protégées de 1700000 à 6000000Ha jusqu'en 2012. C'est ainsi que l'Etat Malagasy et Madagascar National parc attend promouvoir la mise en place des aires protégées marine et côtière. Par la conférence à Durban le parc de Sahamalaza-îles Radama est le premier parc marin et côtier créé en 19 Mars 2007. (Source : R. Anderson, 2013)

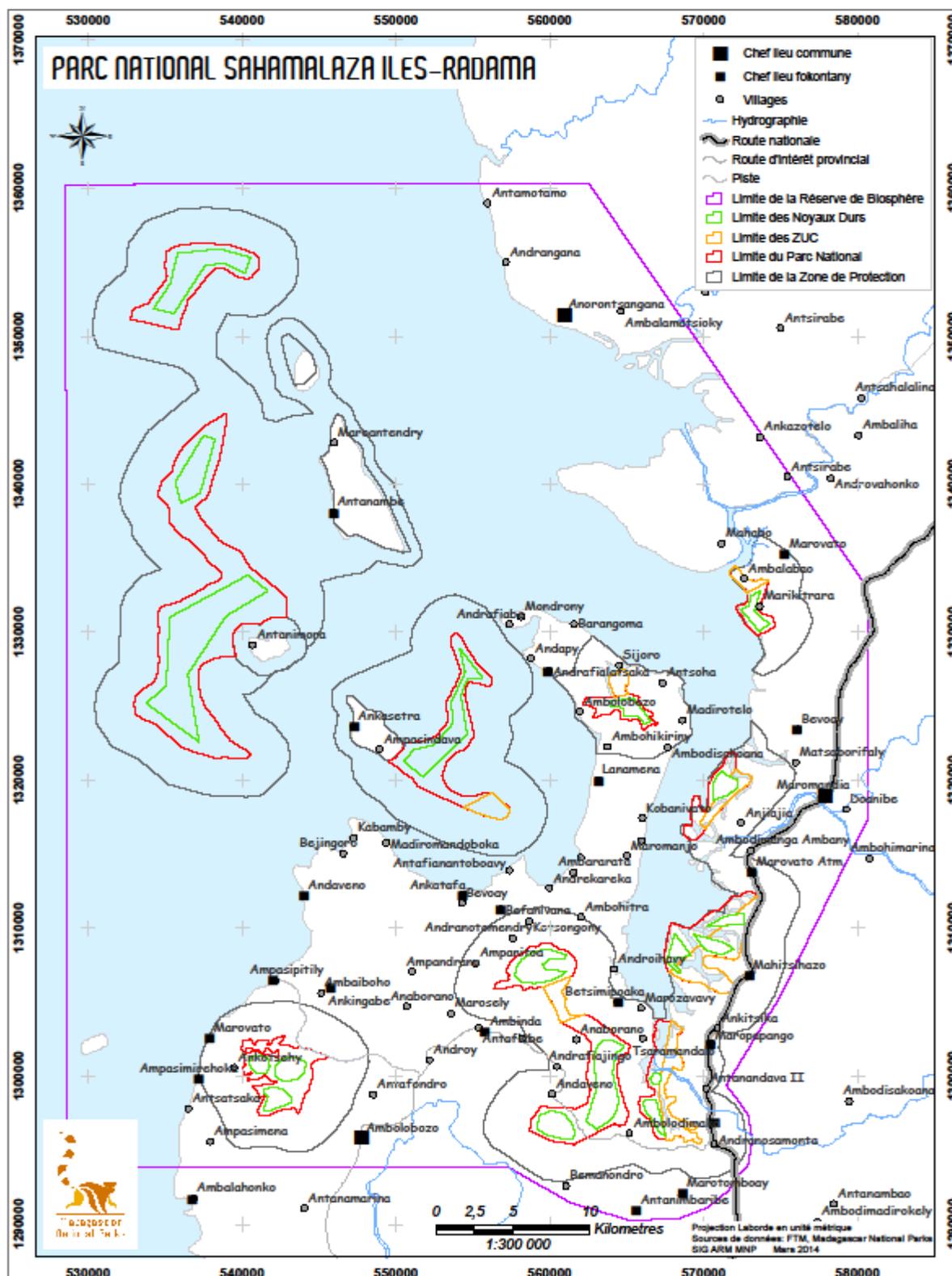
Selon le décret 2007-247 du Mars 2007 Sahamalaza a été classé parc national en catégorie II de l'Union International de la Conservation de la nature(UICN) qui assure la conservation des paysages, de biodiversité et la variabilité génétique. Ce parc a été inauguré le 19 Juillet 2007

avec une superficie de 26037Ha, et il fait partie de réseau mondial des réserves de biosphère et constitue la zone centrale de la réserve de biosphère créée par l'UNESCO en Septembre 2001, avec ses quatre îles. (Source : R. Isaia, 2010)

## **I. 2. Localisation**

Sahamalaza îles Radama est une aire protégée marine et côtière qui se trouve sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, sur la RN 6, reliant le chef-lieu provincial Mahajanga à 550 km, et à 380 km d'Antsiranana au Nord. La ville d'Analalava joue en tant que chef-lieu de la sous-préfecture qui englobe l'aire protégée. La côte Nord-Ouest de Madagascar est constituée de grande baie notamment les baies de Narindra et de Mahajamba au Sud, la baie d'Ampasindava, et couvre une surface de 153200Ha, à cheval entre le district d'Ambanja, région Diana et le district d'Analalava, région Sofia. Il y a cinq (5) communes rurales qui forment la zone périphérique, dont celle d'Anorotsangana, Amboloboza, Befotaka Nord, Maromandia et d'Ankaramibe. Les îles qui forment l'île Radama sont nosy Kalakajoro, nosy Berafia, nosy Valiha, nosy Faly. La commune rurale de Maromandia est le lieu commercial qui se trouve à trois (3) heures de temps à vedette Nord d'Analalava c'est-à-dire de 75 km, cent(100) kilomètres au Sud de Nosy Be par la voie maritime, cent vingt et à un kilomètres d'Antsohihy, à quatre-vingt kilomètres d'Ambanja et à sept cent cinquante (750) kilomètres d'Antananarivo. À l'Est est délimité par la baie de Sahamalaza, à l'Ouest par le canal de Mozambique, au Sud par la rivière de Loza et au Nord par la baie d'Ampasindava. La zone de Sahamalaza se loge entre la longitude de 47° 38' 40'' 47° 46' 30'' à l'Est et latitude de 13° 52' 20'' et 14° 27' 15'' au Sud. (Source : R. Isaia, 2010)

Figure I : Carte du parc Sahamalaza avec ses Iles péripheriques.



Source : Parc national Sahamalaza, 2008

## **I.3. Climat et caractéristiques physiques**

### **I.3.1. Le climat**

Le climat de cette région est subhumide, humide chaude. La zone est à cheval entre la région climatique subhumide du Boina au Sud, la région humide de Sambirano à l'Est et la région humide de Nosy Be au Nord. La région est spécifiée par la présence de deux (2) saisons bien distinctes : la saison pluvieuse qui dure jusqu'à sept (7) mois entre le mois d'Octobre et le mois d'Avril et la zone reçoit environ 1700-1850mm de pluie annuelle. Il y a aussi la saison sèche entre le mois de Mai et Septembre. La situation isobarique moyenne montre un régime d'Alizé de l'Est pendant l'hiver austral (Avril-Octobre) tandis qu'en été austral (Novembre-Mars) entraînant un régime d'accalmie et de convention avec de faible vent du Nord-Ouest, et l'alizé fort du Sud-Est sont localement appelé "VARATRAZA" tandis que le faible mousson du Nord-Ouest est appelé « TALIO ». La température annuelle varie entre 25°C à 26°C, tandis que la température moyenne mensuelle est entre 22°C en saison fraîche, 28°C par la saison plus chaude la température annuelle. (Source : Parc Sahamalaza).

Voilà, présenté notre lieu d'étude dans toutes ses dimensions nécessaires pour comprendre la suite de ce travail.

## CHAPITRE II : EXISTENCE DU PARC SAHAMALAZA

L'épicentre de l'étude étant Sahamalaza, il sied de commencer par l'existence même du parc. Avant de poursuivre par ses composantes essentielles en tant que parc : la faune, les habitants aussi bien terrestres qu'aquatiques ou marins, ainsi que le sol.

### II.1.Faune

Sahamalaza est riche en faune et en flore surtout les espèces endémiques que ce soit nocturnes ou diurnes.

Madagascar est très riche en espèces endémiques, mais il y a des espèces animales qui ne trouvent à Madagascar qu'à Sahamalaza. Comme le cas des oiseaux, ici au Nord-Ouest (FITILIMBENGY), il y a la forêt appelée Analavory qui contient 41 espèces d'oiseaux dont 16 sont endémiques de Madagascar, 14 sont endémiques de la région et les 11 restantes ne sont pas endémiques.

**Tableaux 1.** Les espèces d'oiseaux menacés.

NOMS SIENTIFIQUES	NOMS FRANCAIS	STATUTS écologiques selon UICN	ENDEMISME
<i>Haliaetus vociferoides</i>	Pygargue de Madagascar	Gravement menacé d'extinction	Madagascar OUI
<i>Threskiornis bernierie</i>	Ibis sacré de Madagascar	En danger	Ouest de Madagascar
<i>Ardea humbloti</i>	Héron de humblot	Vulnérable	Madagascar et Comores
<i>Ardeola idea</i>	Héron crabier blanc	Quasi-menacé	Madagascar et Seychelles
<i>Sterna bengalensis</i>	Sterna voyageuse	250 individus	Non endémique
<i>Lophotibis cristata</i>	Ibis huppé	Quasi-menacé	Madagascar OUI

Source : (ZICOMA) 1996

### II.1.1. Lémuriens

La forêt d'Analavory possède sept espèces de lémuriens, dont *Eulemur Flavifrons* est l'espèce fanion. Elles sont gravement menacées d'extinction et leur existence est donc connue surtout dans les forêts des presqu'îles de Sahamalaza et vivent en groupe de 5 à 6 individus. L'espèce phare de cet habitat est le lémurien *Eulemur macaco flavifrons*, gravement menacé d'extinction et dont l'existence est connue surtout dans les forêts de la presqu'île de Sahamalaza. Soixante Dix sept individus de l'Eulemur ont été inventoriés dans trois vestiges de forêt naturelle, à savoir la forêt d'Analavory, la forêt d'Anabohazo et la forêt d'Ankarafara.

L'Eulemur vit en groupes de cinq à six individus. La population d'Eulemur de la presqu'île de Sahamalaza est isolée des autres groupes par la Route Nationale 6, qui forme une bande déboisée et d'habitation humaine de plus en plus large.

Six (6) autres espèces de lémuriens sont également rapportées, ainsi que le fosa, la plus grande espèce de carnivore de Madagascar.

**Photo 1 :** *Eulemur flavifrons* mâle et femelle.



Source : Madagascar Nationa

Le tableau suivant donne la liste des espèces de lémuriens rencontré à Sahamalaza

**Tableau 2** : Les autres lémures de Sahamalaza

NOM SIENTIFIQUE	STATUT écologique l'UICN	NOM ANGLAIS	ENDEMISME
<i>Phaner furcifer</i>	Quasi-menacé	Fork marked	+
<i>Eulemur flavifrons</i>	Gravement menacé	Black lémur	+
<i>Hapalémur griseus occidentalis</i>	Vulnérable	Grey bamboo lémur	+
<i>Lépilemur dorsalis</i>	Vulnérable	Reddish Brown lepilemur	+
<i>Avahi occidentalis</i>	Vulnérable	Wooly lemur	+
<i>Daubentonia Madagascariensis</i>	Menace d'extinction	Aye-Aye	OUI
<i>Microcebus marinus lepilemur sahamalazensis</i>	Menace d'extinction		OUI
<i>Carnivore cryptoprocta ferox</i>	Vulnérable	Fossa	OUI

Source : AEECL

### II.1.2. Les poissons

La région possède 168 espèces de poissons répertoriés dans les récifs coralliens de la réserve de biosphère. L'analyse de Randriatahina, 2010 a confirmé la présence des espèces comme Napoléon (*Cheicinus undulatus*), les produits sont vendues dans les villages le plus proche par les pêcheurs eux même. Les produits sont variables d'un village à l'autre. Les poissons peuvent être également fumés avant d'être vendues à des marchands qui vont ensuite revendre. Une zone de concentration de tortue de mer et de nosy Faly, d'où trois(3) espèces ont été observées directement (*chelonina mydas*, *eretmochelys imbricata*, *lepidahelys olivacea*) tandis que les pêcheurs locaux parlent de cinq à six espèces différente, lors des déplacements en

pirogue autour de nosy Faly, des tortues de mer ont pu être observées toutes les 30 à 60mn.  
(Source : Randriatahina, 2011)

## **II.2.Flore**

La forêt de Sahamalaza est composée de 220 espèces et 68 familles dont 56 sont dicotylédones et 10 monocotylédones et les 2 autres espèces sont des fougères. Avec l'accentuation du déficit hydrique en saison sèche, les forêts présentent des formes biologiques particulières comme, la *pachycaulie*, la *sclérophillie*, l'*achylie* et la *tropophylie*. Beaucoup de familles forment la forêt de Sahamalaza qui sont : Anacardiaceae, Apocynaceae, Ebenaceae, Euphorbiaceae, Fabaceae, Flacourtiaceae et Sapindaceae. Parallèlement, Sahamalaza possède les huit (8) espèces de palétuviers qui existent à Madagascar.

### **II.2.1. Forêts littorales**

Sur la partie Nord de la côte de Maromandia les vestiges de forêt littoral persistent grâce au tabous ou fady locaux. Surtout dans la partie Nord-Est des presqu'îles de Sahamalaza. Cette forêt appartient à la classe des forêts secs et rupicoles occupant une superficie de 11100Ha. La forêt sèche semi-caducifoliée située au-dessus de 800 m d'altitude et qui pousse sur des roches métamorphique ignée de la presqu'île font partie des unités les moins présentes dans l'actuel réseau des aires protégées malagasy et sont aussi considérées comme prioritaires pour la conservation de la diversité biologique malagasy

### **II.2.2.Végétation**

D'après la division de phytogéographique d'Humbert en 1965 et de Moat et Smith (2007), le parc appartient à la région occidentale du domaine de l'Ouest. La forêt sèche caducifoliée se développe sur les argiles latéritiques. Avec une forêt sèche caducifoliée pour la partie Sud et dans la région de Sambirano avec une forêt ombrophile de Sambirano. La hauteur maximale des végétaux variée de 20 m à 25 m et 12 m à 20 m. Sahamalaza est formée par les trois types de strates qui sont des strates arborescentes qui renferment des arbres de douze (12m) à vingt (20m) de hauteur et sont constitués par des *Protorhus*, *Mascarenhasia*. Le sous-bois qui renferme des arbustes à feuilles souvent persistantes. Cette strate est riche en *Sorindeia*, *Cabucala*, *Grangeria*, Et la strate inférieure constituée de plantule des individus de strate

supérieure et de rares orchidées comme *Lissochilus* est la strate herbacée. Dans ce cas les lianes, les fougères et les épiphytes sont rares dans les forêts sèches. Les forêts rupicoles sont installées sur des sols frais de cours d'eau. Elles sont toujours sempervirentes et leur phénologie ne semble pas être influencée par le climat et les saisons. Les forêts rupicoles sous forme des galeries forestières sont constitués par le mélange des espèces à feuille caduque et à feuille persistante et qui forme ces strates. (Source : Parc Sahamalaza, 2008)

## **II.3.Geologie**

### **II.3.1.Sol**

Selon la situation topographique, la zone présente à l'instar du versant occidental malagasy ses trois types de sol. Les sols ferrallitiques qui forment les collines ondulées de la cote de Maromandia de la presqu'île de Sahamalaza dont la partie supérieure de profil a été souvent érodée sous savane herbacée. Le sol halomorphe qui évolue en climat subhumide dans la basse plaine alluviale qui est soumis à l'oscillation de nappe fluviomarine, présente du sol halomorphe dont le sel est d'origine marine. Ce type de sol a une étendue négligeable dans la réserve de biosphère. Enfin le sol salé accalmis lessivé, qui est très fréquent dans le secteur intermédiaire fluviomarin de la cote de Maromandia et il évolue dans la zone alluvial stabilisé par lessivage en saison de pluie et assèchement. Son complexe absorbant est richement pourvue de sodium. Ce sol présent fréquente des structures poudreuses en surface et des Gley en profondeur. Sol hydromorphe à Gley salé, sol particulièrement étendu des dépressions marginales des secteurs intermédiaire du milieu fluviomarin. Le sol sont soumis d'un engorgement temporaire et se développe des dépôts alluviaux assez récent à texture plutôt sableuse, avec oscillation de la nappe et une inondation temporaire.

La teneur en matière organique ne dépasse pas cinq pourcent (5%) et l'humidification est souvent médiocre. Le sol de mangrove de Sahamalaza est dans la plus part des cas dans cette catégorie pédologique. D'où ses différentes types de sol assure une grande place sur la production agricole, ainsi que la plante caractéristique de la partie Nord-Ouest de notre île. (Source : R. Anderson, 2013).

Le parc Sahamalaza constitue un écosystème où cohabitent et se complètent diverses espèces animales et végétales, terrestres, aquatiques et marines dans un espace bien déterminé avec ses caractéristiques propres.

#### II.4. Forêts de mangrove

La mangrove occupe une place d'environ 10 000 Ha et celle côtière de Maromandia est de 8 000 Ha dont 3 000 Ha pour le delta de la rivière Andranomalaza. Cette mangrove a une épaisseur variable. La hauteur la plus élevée de cette mangrove est de dix (10 m), et on trouve dans ce côté les huit (8) espèces de mangrove qui existent à Madagascar, dans le domaine interne de la mangrove l'état encore largement intact de ce peuplement de palétuvier justifie sa protection, d'autant plus que la mangrove subit de plus en plus de la pression humaine pour la production de charbon de bois de chauffage. Cette mangrove est peuplée par des crabes et d'autres crustacés exploitables par la population locale. Certains villages se sont spécialisés en pêche crevettière traditionnelle dans la zone la plus exposée de la mangrove. La mangrove est également abritée un grand nombre de poissons, et elle constitue un noyau principal d'une zone d'observation de l'avifaune. Autour des villages et en bordure de la mangrove on trouve des plantations de cocotiers. Les parcelles agricoles comme le manioc, la patate douce, la canne à sucre, le papayer, la banane, l'orange, sont établies par des références à proximité des villages pour pouvoir les protéger contre les animaux nuisibles, dont le sanglier qui semble être le problème principal de la population de la presqu'île.

**Le tableau 3** : Le palétuvier de Sahamalaza

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE
<i>Avicennia marina</i>	Afiaty
<i>Sonneratia alba</i>	Farafaka
<i>Rhizophora mucronata</i>	Honkolahy
<i>Bruguiera gymnorhiza</i>	Honkovavy
<i>Xylocarpus granatum konig</i>	Latakantalaotra
<i>Lumnitzera racemosa</i>	Lovinjo

<i>Heritiera littoralis</i>	Morony
<i>Cerriops tagal</i>	Tsitolomina

Source : Isaya Raymond, 2015

Le Parc National Sahamalaza est une espace où interviennent différentes entités tant publique que privée. Le but étant la préservation et la promotion du parc. Cette partie présente différents intervenants et les actions qui sont menées.